

## NOTES SUR LA VARIATION LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS

### Premier bilan d'une enquête conduite auprès de locuteurs marseillais âgés ayant été très peu scolarisés

Pour une large part, les résultats d'une enquête<sup>91</sup> à propos de la variation en morpho-syntaxe du français apportent des éléments de vérification à l'hypothèse d'une coïncidence des plans "diachronique et diastratique"<sup>92</sup>, qui rejoint les positions développées dans A. Brun (1930), à propos des "points de faiblesse" du français ainsi que la notion de "variation de longue date"<sup>93</sup> telle qu'elle a été formulée par É. Béniak et R. Mougeon (1984).

---

91 Voir la note 9.

92. A. Valli (1986), (1993). Voir également R. Chaudenson, A. Valli, D. Véronique (1986).

93. La notion de "variante de longue date" telle qu'elle est envisagée ici ne soulève pas comme chez F.-J. Hausmann (1992) la question de "l'âge de la faute de syntaxe". Je n'envisage pas comme lui une enquête de "sociolinguistique diachronique" dont l'objectif serait la recherche de documents sur l'usage familial passé. J'étudie la variation linguistique dans les textes du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle tels qu'ils sont : j'y cherche des traces éventuelles de l'usage jugé "fautif" aujourd'hui, qui coexisterait avec l'usage qui est le seul accepté de nos jours. Ce constat de l'hétérogénéité des usages se manifeste de manière évidente, si on choisit un exemple comme celui des relatives. S'agissant du relatif des cas obliques, j'ai montré (A. Valli 1988) qu'on peut rencontrer dans un texte de Froissart (*Chroniques*, 14), 19 emplois de *dont*, complément de verbe ou de nom, tel cet exemple avec redondance dans l'expression du possessif :

Il prist tout et s'en retourna arriere a Aurenc là où le duc de Lancastre et le connestable estoient qui attendaient le hyrault et la responce qu'il rapportoit, dont ilz furent moult resjoys de sa venue (103, 26).

et 7 emplois concurrents de *que*, *non standard aujourd'hui*, dans le même contexte :

Le duc de Braibant fut là pris et messire Robers de Namur, messire Loys de Namur son frere et messire Guillaume de Namur, filz au conte de Namur, et tant d'aultres *que* leurs ennemis estoient tous ensonniez d'entendre a eulz. (165, 29).

A l'opposé, un certain nombre des données recueillies apparaissent de nature sinon à mettre en cause ce modèle de variation, du moins, à en marquer les limites et à l'interroger.

La discussion de ce point ne manque pas d'intérêt si on tient compte du fait que ce modèle de "variation de longue date" apparaît dans nombre d'études qui touchent à la question de la variation "régionale", au sens large du terme<sup>94</sup>, incluant les processus de créolisation<sup>95</sup> et à celle des changements linguistiques qu'a connus le français.

## 1. DES EXEMPLES DE VARIATION DE LONGUE DATE

A. Brun a proposé en 1930 une description du français populaire de Marseille, dans ses écarts avec la langue standard du temps, qui n'apparaît pas si différente de celle d'aujourd'hui. Le principe de classement en parties du discours qu'il a adopté, en principe peu opératoire pour interpréter des faits d'ordre syntaxique, paraît correspondre à une prise de position sur la nature des écarts qu'il a décrits : ceux-ci concerneraient, pour l'essentiel, le plan catégoriel :

a) dans l'inventaire des catégories : telle ou telle forme passe d'une catégorie à une autre. C'est l'exemple bien connu déjà cité de *beaucoup* modifieur verbal concurrent de *très* modifieur adjectival<sup>96</sup>. C'est également le cas avec les formes *tant* et *autant* qui ont en français normé le même emploi d'élément de quantifieur (*autant de*, *tant de*) mais pas celui de comparatif (*autant adjectif... que* ; *\*tant adjectif... que*)

j'aurais jamais cru d'être *tant* populaire (Pa ; corpus A ; 85,12)

b) dans l'extension d'emploi d'un élément d'une catégorie dans une construction. Soit le cas des syntagmes prépositionnels reformulés : dans un exemple comme le suivant, le pronom complément est reformulé en clitique, la préposition apparaissant avec un régime "vide":

Il est toujours *derrière lui* [préposition + Pronom]  
 Il [*lui*] est toujours *derrière*  
 Pronom clitique Préposition

94. Par exemple, F. Martineau (1993).

95. Par exemple, R. Posner (1987). Voir également R. Chaudenson, R. Mougeon et E. Béniak (1993).

96. A. Valli (1993).

comme en italien où cette construction dative est habituelle<sup>97</sup>. Cette construction est étendue aux formes comme *contre* chez A. Brun :

le jour me vient *contre*<sup>98</sup>

ou *devant*, dans notre corpus :

je suis sortie du comptoir + *j'y suis allée devant* je lui ai dit  
 premièrement mon petit nous avons pas élevé les cochons ensemble  
 (Pe ; corpus C ; 81,12)

il tourne le plat *il se met le beau poisson devant* (Pa ; corpus A ;  
 52,11)

On retrouve chez nos informateurs<sup>99</sup> des éléments de cet inventaire d'A. Brun dressé en 1930, en particulier dans les rubriques pour lesquelles il développait l'hypothèse selon laquelle, globalement, *le français parlé de Marseille s'écarte du français standard sur les mêmes points que d'autres variétés du français familier*<sup>100</sup>.

### 1.1. "AVOIR" AUXILIAIRE, CONCURRENT DE "ÊTRE"

On rencontre cet usage de *avoir* chez tous nos informateurs, avec les verbes :

*passer*

alors les corbillards pour pour ceux qu'ils *avaient* pas : *passé* aux  
 élections il y avait les corbillards (Pa ; corpus A ; 3,6)

j'ai pas attendu de passer devant monsieur le maire hé j'y *ai* passé  
 quatre ans après (Pa ; corpus A ; 131,1)

<sup>97</sup> Lo vidi mi correva incontro (*Je l'ai aperçu courant à ma rencontre*), Gli stava dinanzi (*il était devant lui*), Gli si presentó davanti, (*Il se présenta devant lui*), P. Scavvée, et P. Intravaia (1979 p. 59).

<sup>98</sup> A. Brun (1931), p. 72.

<sup>99</sup> Nos informateurs (des femmes de pêcheurs) ont été sélectionnés par l'équipe du C.R.E.H.O.P. (Centre de recherches sur les ethnotextes-Université de Provence-C.N.R.S.) pour une enquête sur les souvenirs de la vie, avant la dernière guerre mondiale, réalisée dans les années 1980, dans deux quartiers de Marseille très populaires sur le Vieux-Port : le quartier Saint-Jean et le Panier. N'ont été retenus pour ma propre enquête linguistique, que des informateurs âgés, ayant passé toute leur vie dans le quartier et n'ayant fréquenté que l'école primaire, dans le cas le plus favorable.

<sup>100</sup> A. Brun, p. 144-5.

il y en avait qui se qui se le vendaient sur le quai des Belges comme ils font maintenant si vous *avez* passé je sais pas vous en avez vu des barques eh ben voilà (Fdp ; corpus D ; 22,3)

*remonter, monter, tomber*

il : avait oublié quelque chose à bord et il *a* remonté à bord l - la bombe *a* tombé dans le : dans la cheminée du bateau et : il a été pulvérisé (corpus A ; 35,13).

*rester*

pensez avec la pagaille qu'il y a eu quand on a été évacué avec les petits tout ça moi je vous dis j'*ai* pas beaucoup resté (Fdp ; corpus D ; 25,16)

Ces données montrent que cet écart est bien représenté dans nos corpus, mais elles ne sont pas suffisantes pour discuter la question que soulevait C. Blanche-Benveniste (1977) sur le statut grammatical de ce phénomène. S'agit-il d'une extension de l'emploi de l'auxiliaire *avoir*, ou d'une répartition originale des deux auxiliaires déclenchant des différences aspectuelles, comme en ancien français<sup>101</sup> ?

Avec le verbe *rester*, toutefois, les données réunies ci-dessous, militent semble-t-il pour la première hypothèse, celle d'une extension de l'emploi de *avoir*. En effet, dans une première série d'exemples, la présence d'un complément de durée marque un aspect qui autorise une image rétrospective :

j'*y ai resté* neuf jours moi à Fréjus avec ma fille mon mari tout le monde et mon mari séparé de moi (Scalone, 4, 14)

nous avons<sup>102</sup> été rien que notre pays natal nous avons. été aucune endroit + nous *avons resté* quinze jours + chez ma cousine des cousins à moi que nous avons (Scalone, 41, 13)

il y avait une église + l'église elle fonctionnait elle *a resté* quelques années à fonctionner et puis elle s'est arrêtée (Maldotti, 28, 14)

Au contraire, dans une seconde série, l'absence de ce type de complément autorise une interprétation "stative", qui est davantage le fait des participes passés conjugués avec *être*, en français standard.

101. G. Moignet (1973).

102. Dans les conventions de transcription du G.A.R.S, le point qui figure après la forme verbale signale que la liaison avec la forme du participe passé n'est pas faite.

alors quand je devais y aller moi j'avais neuf ans on m'a dit on peut pas la mettre avec les enfants quand même à neuf ans + elle est trop grande maintenant pour la mettre avec les enfants de jeunes + alors eh j'ai resté comme ça (Scalone, 3, 3)

les Saintes elles *ont resté* aux Saintes Maries et les autres ils sont venus à Saint Victor (Maldotti, 6, 10)

L3 *c'était le* bateau qui emmenait Saint Lazare et Sainte Madeleine + c'est le bateau et qui a il y en a un qui *a resté* comme je vous dis aux Saintes Maries pour ça qu'on fait la forme du bateau à la navette (Maldotti, 12, 9)

maintenant il y a eu les Allemands qui sont rentrés là dedans est ce que ce tableau *a resté* + on le sait pas (Maldotti, 42, 14)

et il y en a eu quelques uns nous en avons + nous en avons deux ou trois qu'ils *ont restés* marqués (par les boutons de la variole) (Maldotti, 44, 11)

ils étaient deux ou trois dans le café ils avaient attrapé la variole il y en a un seul qui est mort c'est lui les autres ils en sont sauvés mais + ils *ont resté* bien entendu marqué (Maldotti, 47, 8)

## 1.2. NEUTRALISATION DE L'OPPOSITION DE GENRE

On rencontre en particulier dans les constructions à formes redoublées du sujet<sup>103</sup> un phénomène de discordance de genre. G. Steinmeyer (1979)<sup>104</sup> relève que cela s'observe dans les textes français du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, comme dans cet extrait de Villon :

Aussi ces povres fameletes  
 Qui vieilles sont et n'ont de quoy  
 Quant ilz voient ces pucelletes  
 Emprunter elles a requoy  
 Ilz demandent a Dieu pour quoy  
 Si tost naquirent, n'a quel droit. (testament)<sup>105</sup>

ainsi que dans diverses variétés de français régional, comme dans cet exemple des parlers de Thiérache et du Laonnois<sup>106</sup> rapporté par J. Chaurand (1968) :

103. Pour une étude récente de cette question conduite à partir de l'examen minutieux d'un riche corpus de français parlé du G.A.R.S., on se reportera à la thèse de M. Blasco (1993), *Les énoncés à «redoublement et dislocation» en français contemporain*, Université de Provence.

104 . Chap. 3.2.2. Genusdivergente Redundanz.

105. Cité par G. Moignet (1965 p. 130).

106 . J. Chaurand (1968, p. 227).

Les poules i vont jouquer (= rentrer au poulailler)

Ce phénomène est largement représenté dans les corpus de chacun des informateurs, avec des variantes dans la constitution du premier terme :

a) Le nom précède directement :

XXX les : les ouvrières *ils*<sup>107</sup> habitaient par là bas là + XX  
(Pa ; corpus A ; 72,7)

b) ou bien c'est un nom suivi d'une relative qui respecte l'accord, comme dans le premier exemple, qui est repris :

et naturellement sur les rails les roues qu'elles avaient *ils* étaient  
cerclés de fer (Pa ; corpus A ; 121,10)

Il y en avait une où on sautait à la corde + alors celle qu'on sautait à  
la corde *il* disait (Pe ; corpus C ; 24,11)

Certains énoncés soulèvent un problème d'analyse ; on ne sait plus, dans un exemple comme le suivant si *il* est singulier et redouble l'item lexical *douane* ou bien s'il est pluriel et exprime une relation d'inclusion avec le sujet *douane* :

il s'était pas passé longtemps sans que la douane *il se il se* rapplique  
(Pa ; corpus A ; 17,6)

d) Le redoublement du sujet peut être réalisé à droite, par un pronom :

le perroquet il lui criait XXX alors pensez alors dans la colère *ils*  
rouspétaient toutes (Pa ; corpus A ; 48,14)

Il paraît intéressant de noter que ce phénomène de neutralisation du genre s'observe également dans le contexte d'une anaphore simple<sup>108</sup>.

moi j'étais à l'asile là il y avait pas mal de provençales vous voyez et  
alors des fois *ils* : racontaient des histoires (Pa ; corpus A ; 54,15)

ou dans cette relation antécédent, relatif sujet :

107. Dans tous les exemples de la série, la forme *il* du pronom sujet est prononcée [i] devant consonne ; la forme *ils* est prononcée [i] devant consonne et [iz] devant voyelle.

108. Il faut reconnaître que dans ce cas, l'écart par rapport à la norme est moins évident, puisque les formes susceptibles d'entrer dans une relation anaphorique apparaissent dans deux constructions coordonnées.

il y en avait qu'ils allaient à là bas qu'ils avaient des femmes qu'ils  
avaient leurs maris qu'ils avaient une petite barque (Fdp ; corpus C ;  
9,12)

On retiendra également des cas de non respect de l'accord de nombre,  
quand l'accord de genre est respecté, dans les constructions à  
redoublement du sujet :

ça je peux pas vous le dire la procession maintenant *elles* sortent dans  
la rue mais auparavant *elles* se faisaient à l'intérieur (Pa ; corpus B ;  
9,3)

il faut pas vous dire l - le pêcheur *ils* ont des frais eh (Fdp ; corpus  
C ; 34,1)

Le commentaire d' A. Brun concernant de telles rubriques est que, à  
travers les écarts mentionnés, seules les "parties fragiles de la langue"  
seraient attaquées, celles qui sont d'un maniement délicat, celles où la  
langue au cours de son histoire, a hésité, celles où les grammairiens ont  
multiplié les prescriptions<sup>109</sup>. A propos de faits de même nature observés  
dans les français régionaux au sens large, R. Chaudenson (1986)<sup>110</sup> a un  
commentaire qui rejoint celui d'A. Brun, quand il formule son hypothèse  
de "tendances à l'autorégulation du système linguistique français" sur les  
mêmes points de fragilité. Pour ma part, je suis plus intéressé à voir dans  
ces faits la manifestation d'un décalage qui se serait établi semble-t-il, plus  
ou moins tôt dans l'histoire de la langue, entre la variété prestigieuse et la  
variété commune de la langue précisément dans des secteurs de la langue  
pour lesquels la norme a pu se montrer fluctuante<sup>111</sup>.

## 2. CAS DE VARIATION SANS ATTESTATION ANCIENNE

J'ai relevé dans notre corpus au moins un exemple d'écart par rapport  
à l'organisation du français standard qui ne vérifie pas l'hypothèse d'une  
variation de longue date. Il s'agit d'un phénomène qui révèle un point de  
grammaire particulière des déterminants, en particulier, dans la  
détermination de noms pluriels, l'apparition des quantifieurs *pas des, plus  
des, beaucoup des* au lieu des formes normées attendues *pas de, plus de,  
beaucoup de*.

109 . A. Brun, p. 145.

110 . Position qui est reprise dans R. Chaudenson, R. Mougeon et E. Béniak  
(1993).

111. Pour une discussion, voir A. Valli (1986).

## 2.1. VARIATION DANS L'EMPLOI DES QUANTIFIEURS

a) Je m'appuie ici sur les observations de P. Skarup (1994)<sup>112</sup>, à propos du statut de la forme *de* qu'on rencontre accompagnée de la négation dans un énoncé comme :

je n'apporte pas de tarte (s)

qu'il ne considère pas comme une forme "réduite" de l'article partitif qu'on aurait dans :

j'apporte de la tarte.

mais comme la même forme qui s'emploie avec des substantifs et des adverbes de quantité :

J'apporte beaucoup de tarte (s).

Il appelle cette forme "générique partitive".

Je reprends, en résumant, les termes dans lesquels P. Skarup décrit les deux usages de cette forme qu'on rencontre en français normé selon que le nom est pris dans une acception "spécifique" ou "non spécifique". Un nom "spécifique" sera précédé de l'un quelconque des articles :

il a mangé un gros morceau de la tarte à la rhubarbe  
il n'a pas apporté de la tarte à la rhubarbe.

Un nom "non spécifique" ne sera précédé d'aucun déterminant :

Je n'apporte pas de tarte.  
J'apporte beaucoup de tartes.

b) Dans cet exemple extrait des corpus de français de Marseille, on pourrait voir un emploi standard de *des* avec un nom spécifique de "nourriture", comme le souligne le contraste par *mais* :

on voyait qu'on était bien nourri ah : on mangeait pas on mangeait pas *des* ortolans mais il y avait le ragoût de lentilles à midi et la soupe pour le soir (Pe ; corpus C ; 54,7)

112. Voir aussi D. Gaatone (1971), «Articles et négation», *Revue Romane* 6, p. 1-16, et C Muller (1977), «A propos de *de* partitif», *Linguisticae Investigationes* 1, p. 167-196.



On pourrait avoir la même interprétation dans le suivant, où le locuteur évoque un marché provençal maritime, d'un temps révolu :

il y avait plus des petits pourpres il y avait plus des rougets il y avait plus des beaux poissons (Tabbi, 11, 3)

*Idem* dans cet exemple, qui reprend le même thème, avec un autre locuteur, mais avec presque les mêmes mots :

depuis qu'il y a ceux qui sont venus de : de Mauritanie tout ça alors ils ont de gros engins et regardez il y a plus *de* petits rougets il y a plus *des* petits pourpres comme avant (Ra ; corpus A ; 19,11)

En revanche, dans la liste d'exemples qui suit, on relève l'emploi systématique de la forme *des* dans un contexte où le français standard demande la forme "nue" de l'article générique partitif, comme si l'opposition : [de + Ø]/ [de + le, la, les (= du, de la, des)] était absente dans la grammaire de ces locuteurs.

quand je suis partie ils ont dû plus avoir *des* odeurs (Pa ; corpus A ; 109,12)

on ne voyait pas *des* curés dans la rue le moins possible (Pa ; corpus B ; 7,14)

il y avait un peu *des des des* cancans entre voisins comme ça existe encore maintenant (Pa ; corpus A ; 123,5)

certainement ça à Marseille ça se faisait je comprends ç - ç - ça : il y a beaucoup : beaucoup *des* gens qui l'ont fait mais enfin ça maintenant ça appartient dans le domaine du passé ça c'est (Pa ; corpus A ; 72,2)

Thérèse elle m'envoyait un peu *du* poisson XXX et il le voulait pas parce que pourtant c'était frais le chalutier mais c'était glacé (Ra ; corpus A ; 25,7)

L1 mais alors après l'été il faisait des : des girelles voyez je sais pas si vous connaissez

L2 oui mm

L1 des girelles un peu *des* moules : de roche : enfin (FdP ; corpus D ; 35,15)

là vous comprenez je sais pas beaucoup *des* choses (Fdp ; corpus D ; 18,3)

vous allez sur le port là du côté de Saint Jean voyez vous descendez tout droit hein et vous XX descendre tout droit et vous - ven- il y a la mairie vous filez tout droit il y a beaucoup *des* pêcheurs voilà (FdP ; corpus D ; 18,11)

c) A ma connaissance, ce type d'écart par rapport à la grammaire du français standard n'apparaît pas comme un fait de variation anciennement attesté. Au contraire, les grammaires de l'ancien et du moyen français mentionnent que l'usage de la forme du "générique partitif" (*pas de*) suivi de zéro, dans le contexte négatif ou avec des adverbes de quantité est en train de s'installer en français, en concurrence avec l'absence totale de partitif ; suivons sur ces deux points R. Gardner et M. Greene (1958) :

"Ordinarily the partitive was omitted after a general negation in the fourteenth century, but... one sees the preposition *de*, the Modern French construction :

nul estraunge y dust passer, s'il n'avoit viaunde ou herbergement (FFW 84 :7 8).

La.5. est a noter que com les cyrurgiens fiebles et champestres qui n'ont point de refinement ne de conissance es deffautes de leur cures (CHM 1990) 113.

"The origin and development of the partitive [...] are due largely to adverbs of quantity which were usually followed in Old French, as they are to day, by the preposition "de" :

mon compaignon qui tant a eü de durtez et de maux pour moy (B 520).

car il vous fait beaucoup de plaisirs (JP 39 :32-33)"<sup>114</sup>.

Des faits comme ceux dont il vient d'être fait état montrent, selon moi, les limites du modèle de "variation de longue date".

## 2.2. VARIANTES DANS LA RÉALISATION DE *QUE*

113. R. Gardner and M. Greene, p. 23.

114. *Id.* p. 22. Cette prise de position est confirmée par un relevé effectué, dans le cadre d'un autre travail, des fréquences d'emploi de ces formes de déterminants dans deux textes du XVe siècle : *Le Jouvenel* de Jean de Bueil, ed. C. Favre et L. Lecestre, et *Jehan de Saintré* de Antoine de La Sale, ed. J. Misrahi et C.A. Knudson.

Les formes *pas de*, *plus de*, *beaucoup de*, apparaissent régulièrement : 83 occurrences devant les noms compléments du verbe *avoir*, et *Il y a*, un seul exemple d'emploi de la forme *beaucoup des* :

et il y a beaucoup des capitaines du duc Baudouyn qui iroent (*Le Jouvenel*, 2, 153).

précisément dans un exemple où le nom déterminé a une interprétation "spécifique".

- SKARUP Povl, (1994), "La place de *de* en français contemporain devant ou dans le syntagme nominal", *Revue Romane* 29, 2, p. 195-211.
- SCAVEE Pierre et INTRAVAIA, Pietro (1979), *Traité de stylistique comparée : Analyse comparative de l'Italien et du Français*, Didier, Bruxelles.
- STEIMEYER Georg (1979), *Historische Aspekte des Français Avancé*, Droz, Genève.
- VALLI André (1986), "Le traitement de la variation linguistique dans l'étude de l'acquisition des langues secondes", *Acquisition d'une langue étrangère, Tome II*, A. Giacomi et D. Véronique éditeurs, Actes du 5eme colloque international, Aix-en-Provence, p.541-558, Publication de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- VALLI André (1987), "A propos de changements dans le système du relatif : état de la question en moyen français", *Recherches sur le français parlé*, n°7, p.119-136.
- VALLI André (1988), "A propos de *Que* relatif aux cas obliques en moyen français", *Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Recueil d'études rassemblées par C. Blanche- Benveniste, A. Chervel et M. Gross, p. 455-474, Publication de l'Université de Provence.
- VALLI André (1991), "Transcription et grammaire. La distribution de *que* sujet dans deux versions manuscrites d'une œuvre du XVe siècle, *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*", *Recherches sur le français parlé*, n°11, p. 87-109.
- VALLI André (1993), "La problématique d'une enquête sur la variation en syntaxe dans le français parlé à Marseille", *Inventaire des usages de la francophonie ; nomenclatures et méthodologies*, p/395-405, Ed. AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext. Paris, p. 395-415.
- WILMET Marc (1978), "Sur certains emplois de *que* en moyen français", *Études de syntaxe de moyen français*, Actes d'un colloque organisé par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, édités par R. Martin, Publication de l'Université de Metz, p. 83-110.



C'est précisément ce modèle qui est critiqué dans l'étude de F. Martineau (1993), à propos de l'omission de "que complémentateur" en franco-canadien. Cette étude soulève la question d'un fait d'écart par rapport à la norme du français, relevé dans différentes variétés de franco-canadien qui ne correspond pas à un phénomène de variation généralement attesté dans les autres variétés de français ni très anciennement établi.

Si F. Martineau donne des exemples qui attestent que l'omission de *que* s'observe dans les différentes variétés de français d'Amérique du Nord, elle n'en donne pas d'attestation dans le français régional hexagonal. Quant au caractère ancien de cet usage, je crois que la formule de G. Moignet (1973)<sup>115</sup> est assez claire. *Que* peut ne pas apparaître, surtout à date ancienne, en tête des propositions complétives et consécutives. Cela se produit surtout en vers, dans les textes de caractère épique.

En français parlé contemporain, ce qu'on peut noter, c'est un phénomène d'emploi parenthétique d'un certain nombre de verbes français étudié par H. L. Andersen<sup>116</sup>, phénomène en relation avec la notion de "rection verbale faible" développée par C. Blanche-Benveniste (1989), qui concerne exclusivement des contextes de phrase à l'indicatif, comme dans ces exemples<sup>117</sup>:

ça faisait partie je crois de l'éducation (Vieilles dames, 27,11)  
elle aurait dû être dure au contraire je trouve (Vieilles dames, 99,10)

On peut interpréter ces exemples en se dégageant du modèle de la subordination et poser que le verbe y connaît un emploi parenthétique, soumis à certaines conditions (modalité impossible, par exemple), qui lui permet de s'insérer dans diverses positions : position codale, position incise, position de tête.

On peut voir l'intérêt de la discussion, si on a à l'esprit qu'un des traits du créole français du Nouveau Monde consiste précisément dans l'omission de *que* complémentateur. Selon l'analyse que l'on fera du phénomène d'omission de *que* en français, on acceptera ou on rejettera la conclusion de R. Posner sur une tendance manifestée dans l'élaboration d'un créole :

As in other respects, the New World creoles have carried further tendencies that were already perceptible in Old French and continued in modern non-standard varieties<sup>118</sup>.

115. G. Moignet (1973), p. 339. cite cet exemple de *Roland* :  
2366 ço sent Rollant de sun tens n'i ad plus

116. Thèse en cours.

117. Ces exemples sont empruntés à l'étude en cours de A.-L. Andersen.

118. Voir R. Posner (1987), p. 475.

### 3. UN CAS DE VARIATION DIFFICILE À SITUER DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE

On a vu, jusqu'à présent que l'examen des données de l'ancienne langue pouvait proposer des modèles pour intégrer la variation observée aujourd'hui.

Nous allons voir qu'il peut arriver, inversement, que la perspective diachronique dans laquelle on situe une question quelconque soit interrogée par l'usage observé aujourd'hui, en français parlé. Tel est le cas semble-t-il, des formes variantes de réalisation du relatif sujet.

a) Quand elle s'interroge sur le statut du relatif sujet/ki/ obligatoire en créole du Nouveau Monde, R. Posner (1987) reprend les hypothèses contestées<sup>119</sup> de P. Hirschbülher et M. Rivero (1982), G. Ramat (1982) selon lesquelles le français aurait connu une forme *que* du sujet, en concurrence avec la forme nominative *qui* tant qu'il aurait constitué une langue à Pro-drop<sup>120</sup>, et elle note que le créole s'est écarté de ce modèle.

b) Les études sur le français parlé, même quand elles abordent des français marginaux, ne font généralement pas état d'un emploi productif de *que* relatif sujet<sup>121</sup>.

Au contraire, les relevés effectués dans les corpus manifestent l'existence d'une forme concurrente de *qui*, jugée "socialement marqué" par F. Gadet (1989), qu'il serait intéressant de confronter avec l'usage de *ki* en créole : cette variante consiste en une suite [*que* + Sujet pronominal], avec des variantes dans la réalisation du sujet, qui peut être adjacent à *que* ou clairement séparé. Dans cette construction, *que* doit être

119 . Voir A. Valli (1991).

120 . Point de vue impossible à justifier sur le plan grammatical comme l'a admis par la suite (1989) Hirschbülher lui-même.

121. Bauche (1946) et H. Frei (1929) donnent des exemples très douteux, et en tous cas marginaux, de cet emploi de *que* ; ainsi cet exemple emprunté à H. Frei (il s'agit d'une carte - lettre d'un soldat engagé sur le front en 1914) :

Dimanche que vient je lui écris ma carte

Pour M. Wilmet (1978), cet emploi de *que* pour *qui*, sans le soutien d'un clitique n'aurait pas dépassé le XVI<sup>e</sup> siècle. En revanche, il soutient que l'emploi de cette forme avec un clitique correspond à un usage vivant, ainsi cet exemple (littéraire) qu'il emprunte à Damourette et Pichon (IV : 1322) :

C'est moi que je lui piquais ses épingles (Labiche).

analysé comme un simple démarcatif, la fonction de représentant de l'antécédent et de sujet étant remplie par le pronom.

Chez nos locuteurs, l'usage normé et l'usage variant, coexistent apparemment :

celle *qu'on* y disait Louisette *qui* travaillait à la criée elle était malade elle avait fait une fausse couche elle était malade alors l'autre *qu'elle* était méchante comme une teigne [...] (Pa ; corpus A ; 59, 11)

L'usage non normé se rencontre avec des antécédents de nature lexicale :

il avait la flaquine mais l'autre *qu'il* avait perdu alors celui là on y détournait la veste et on y mettait la veste *qu'elle* était retournée (Pa ; corpus A ; 3,1)

ils étaient trois ou quatre collègues *qu'ils* étaient fauchés comme les blés (Pa ; corpus A ; 16,11)

ou pronominale :

il a le réveil dans le ventre mais alors mon père et moi *que je* le croyais qu'il avait le réveil dans le ventre (Pa ; corpus A ; 117,3)

nous autres *que nous* étions allées au patronage histoires de d'être mélangées avec les petites pour s'amuser (Pa ; corpus B ; 11,1)

Il est plus fréquent dans les constructions à présentatif en *il y a*, avec des antécédents lexicaux ou pronominaux :

il y avait les poissonnières le matin *qu'ils* <sup>122</sup>allaient acheter le poisson (Fdp ; corpus D ; 4,4)

il y en avait *qu'ils* allaient à là bas *qu'ils* avaient des femmes *qu'ils* avaient leurs maris *qu'ils* avaient une petite barque (Fdp ; corpus D ; 9,12)

il y en a *qu'ils* ont été ailleurs il y en a qui sont ils ont été à Nîmes ils ont été un peu de partout voyez eh (Fdp ; corpus D ; 26, 11)

le lendemain le jour des morts carrément alors il y en avait *qu'ils* allaient voir jeter les couronnes à la mer comme on fait toujours voyez (Fdp ; corpus D ; 33, 9)

122. On note un cas de discordance de genre entre antécédent et "sujet" dans la relative qui n'a pas été relevé plus haut.

il y en a une *qu'elle* lui dit té regarde là cette pucelle d'Orléans<sup>123</sup>  
(Pa ; corpus A ; 61,4)

dans les constructions en *C'est N que* :

et il y avait la mère : au Vallon la mère du pêcheur *qu'elle* avait le  
banc dedans la criée là à la halle de la croix XXX (Pa ; corpus A ;  
24, 9)

On peut noter une incise entre *que* et la forme pronominale :

c'était un syndicat c'était les pêcheurs *que* à la fin de l'année *ils*  
payaient voyez ils payaient le syndicat (Fdp ; corpus D ; 22,10)

Flessière eh et Flessière c'était un radical socialiste *que* quand il est  
mort *il s'est* fait incinérer (Pa ; corpus A ; 4, 5)

ou une reprise de l'antécédent par un pronom *ça*:

moi j'avais une belle sœur *que c'était* une grenouille de bénitier (Pa ;  
corpus A ; 59, 7)

qui nous conduisent à nous interroger sur le statut de cette forme *que*  
dans des exemples comme les suivants :

c'était une famille *qu'elle* vé elle faisait parler d'elle là bas à Saint  
Jean (Pa ; corpus A ; 60,13)

mon mari il était foncièrement honnête quoiqu'on en pense  
c'était = un homme *que* qu'il était foncièrement honnête (Pa ;  
corpus A ; 132,3)

mais nous *qu'on* (n') habitait pas la Charité nous étions des  
malheureux (Pe ; corpus C ; 55,4)

et puis il y a ceux qui vendent *qu'ils* ont acheté à la criée (Ra ; corpus  
A ; 23,9)

Comme F. Gadet<sup>124</sup>, on pourrait trouver des arguments pour analyser  
ce *que* qui n'apparaît pas construit sur une tête nominale, comme un  
simple connecteur et non comme un relatif ; c'est frappant dans  
l'exemple suivant où il pourrait être omis :

123. On vérifie avec cet exemple que cette forme de réalisation du relatif sujet ne se  
rencontre pas seulement devant des formes verbales à initiale vocalique.

124. F. Gadet (1989) p. 152-153., qui développe un point étudié par J. Deulofeu  
(1981).



mais autrement moi je sais que mon père qui ne voulait à aucun prix  
*qu'il* était athée et (qu'il voulait, qui voulait) et qui nous a fait athées  
 d'ailleurs (Pa ; corpus B ; 10,1)

Mais une telle analyse, à supposer qu'on parvienne à solidement l'appuyer ne pourrait être étendue à l'ensemble des formes *que* relevées. En effet, on peut relever des exemples de cet emploi de *que* avec des antécédents comme les formes particulières de pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, qu'on ne rencontre que dans les constructions relatives :

et puis ils faisaient les enterrements alors les corbillards pour pour  
 ceux *qu'ils* avaient pas : passé aux élections il y avait les corbillards  
 (Pa ; corpus A ; 3,6)

c'est comme celui qui que : *qu'il* a les baudroies et les langoustes le  
 dimanche oh : si si vous y courez derrière vous le voyez pas hein  
 (Pa ; corpus A ; 65,11)

celle *qu'on* y disait Louissette qui travaillait à la criée elle était malade  
 (Pa ; corpus A ; 59,8)

mais ceux *qu'ils* étaient patrons de : de leur barque il y en avait *qu'ils*  
 avaient des : bateaux plus gros des chalutiers voyez c'était des  
 patrons (Fdp ; corpus D ; 21,10)

ceux *qu'ils* étaient un peu bien aisés ils sortaient pas (Fdp ; corpus  
 D ; 38,4)

A noter l'emploi de ce type dans une relative "normée" :

on allait jeter les fleurs à la mer pour ceux *qui* étaient morts en mer et  
 son mari avait le bateau XX (Ra ; corpus A ; 35,7)

c) L'existence des formes de réalisation [que + Sujet pronominal] du relatif sujet ne constitue pas un phénomène récent en français, à proprement parler. En effet, même s'il n'est pas retenu dans la présentation du chapitre des relatifs dans les grammaires historiques françaises<sup>125</sup>, l'existence de formes *quil*, *que il*, concurrentes de *qui* constitue un fait bien établi dès l'ancien français, comme en témoignent P. Kuntsman (1990) et F. Brunot<sup>126</sup> ainsi que mes propres données recueillies dans les versions manuscrites d'un texte du XV<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>.

125. Par ex. Glanville Price (1971), Gardner and Green (1957), R. Martin et M. Wilmet (1980).

126. F. Brunot. *H.L.F.I.*, p. 448.

127. J'ai étudié (Valli 1991) les différentes transcriptions du relatif sujet dans deux versions manuscrites d'un texte anonyme du XV<sup>e</sup> siècle, *Pierre de Provence et la belle Maguelone* : le manuscrit de la Bibliothèque de Cobourg (S, IV, 2), daté de 1453, noté C, qui a servi à l'édition de R. Colliot (1977), Édition du C.U.E.R.M.A., Aix-en-

Dans le manuscrit "C", *qui* avec antécédent animé est la forme la plus courante du relatif sujet ; mais on rencontre également une forme *quilz*, comme dans cet exemple :

et pierre humblement print congie du roy et des aultres seigneurs *quilz*  
la estoient. (C, 14,17)

ou *quelz* :

et si mist les voiles comme avoit a coustume de porter dont on ne luy  
veoit les yeulx et yng petit du nes et dessoubz elle avoit ses beaulx  
cheveux *quelz* alloient jusques a terre. (C,113,19)

On se trouve bien devant un phénomène de variation dans l'expression du relatif sujet, *mais limitée an ancien et moyen français aux contextes de troisième personne*, en tous cas selon les données recueillies jusqu'à présent, qu'on a tendance à interpréter, en suivant F. Brunot<sup>128</sup>, comme une hésitation dans la transcription due au fait qu'on ne prononçait pas le *l* final de *il*, qui a duré jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

Quelle relation doit-on établir entre ces faits et ceux observés dans l'usage parlé contemporain très familier ? Le rapprochement s'impose, même s'il faut observer que les phénomènes de variation n'ont pas la même portée grammaticale : en français contemporain, on l'a vu, c'est l'ensemble des formes personnelles et impersonnelles du sujet qui peut être couplé avec une forme *que*.

C'est de l'examen de cette question, qui passe par une étude minutieuse de l'expression du relatif sujet en ancien et en moyen français, que dépend la caractérisation du fait de variation observé aujourd'hui : continuation et extension d'un usage ancien ou bien création autonome qui appellera un autre principe d'explication que celui de la "variation de longue date".

On vient de le voir par l'examen de quelques cas de variation faciles à observer dans des corpus de français contemporain familier, la question qui intéresse aujourd'hui les linguistes est l'examen des rapports susceptibles d'exister entre ces phénomènes et les faits de variation anciennement attestés en français : mais, si le cadre diachronique permet d'établir des cas de variation dans la longue durée, il ne suffit pas à rendre compte, de façon satisfaisante et directement, de tous les faits observés. Pour ces derniers, d'autres principes d'explication sont à

---

Provence, et le ms. 1501 de la Bibliothèque Nationale (folio 117 à folio 171 verso, daté de 1430).

128. F. Brunot (1881), p. 395-6.

rechercher : évolution du français<sup>129</sup> ou résultats de l'interférence avec un substrat ou une langue en contact <sup>130</sup>.

André VALLI  
Université de Provence

### BIBLIOGRAPHIE

- BENIAK, Édouard et MOUGEON, Raymond (1982), "Possessive *d* and *de* in informal Ontarian French : A long-standing case of linguistic variation", in P. Baldi (Ed.) *Papers from the XIIIth linguistic symposium on Romance languages*, p.15-36, Amsterdam : J. Benjamins.
- BENIAK Édouard MOUGEON Raymond (1989), "Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien", in *Le français canadien parlé hors Québec*. Les Presses de l'Université Laval, p. 53-74.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1977), "L'un chasse l'autre", *Recherches sur le français parlé*, n°1.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1989), "Constructions verbales en incise et rection faible des verbes", *Recherches sur le français parlé*, n°9, p. 53-73.
- BRUN Auguste (1931), *Le français de Marseille. Étude de parler régional*, Bibliothèque de l'Institut Historique de Provence, Marseille.
- BRUNOT Ferdinand (1881), *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, Thèse, Masson, Paris.
- CHAUDENSON Robert, MOUGEON Raymond, BENIAK Édouard (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, A.C.T.T. Diffusion Didier Érudition.
- CHAUDENSON Robert, VALLI André, VERONIQUE Daniel (1986), "The Dynamics of linguistic Systems and the Acquisition of French as Second Language", *SSLA*,8, p.277-292, Cambridge University Press.

129 . Comme l'envisage R. Posner (1987) dans certains cas, comme celui du "futur".

130. Comme l'ont proposé E. Béniak et R. Mougeon (1989), avec la notion de "convergence" qu'ils introduisent.

- CHAURAND Jacques (1968), *Les parlers de la Thiérache et du Laonnois. Aspects phonétique et morphologique, Méthodologie et Lexicologie dialectales*. Thèse, Paris.
- DAMOURETTE Jean et PICHON Edouard. (1911-1940), *Des mots à la Pensée. Essai de grammaire de la langue française*. D'Artrey, Paris.
- DEULOFEU José (1981), "Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français", *Recherches sur le français parlé* 3., p.135-195.
- FREI Henri (1929), *La grammaire des fautes*, Paris/ Genève.
- HARRIS Martin (1978), *The Evolution of French Syntax. A Comparativ Approach*, Longman, London.
- GAATONE David (1971), "Articles et négation", *Revue Romane* 6, p. 1-16.
- GADET Françoise (1989), *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris.
- GARDNER Rosalyn and GREENE Marion (1958), *A brief description of middle french syntax*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press.
- HAUSMANN Franz-Joseph (1992), "L'âge du français parlé actuel : bilan d'une controverse allemande", in Landy-Houillon, I., p. 355-362.
- HIRSCHBÜHLER Paul et RIVERO Maria-Louisa (1982), "Aspects of the Evolution of Relatives in Romance", *Papers from the 5th International Conference on Historical Linguistics*, p. 132-142, A. Ahlqvist (ed.), Benjamins, Amsterdam.
- HIRSCHBÜHLER Paul (1989), "On the existence of null subjects in embedded clauses in Old and Middle French", *Studies in Romance Linguistics*, p. 154-175, C. Kirschner and J. De Cesaris (eds.), Benjamins, Amsterdam.
- KUNTSMANN Pierre (1990), *Le relatif-Interrogatif en ancien français*, Droz, Genève.
- MARTIN Robert et WILMET Marc (1980), *Manuel de français du Moyen-Âge 2 Syntaxe du moyen-français*. Sobodi, Bordeaux.
- MARTINEAU France (1993), "Rection forte et rection faible des verbes : l'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario", *Francophonies d'Amérique*, 3.
- MOIGNET Gérard (1973), *Grammaire de l'ancien français*, Klincksieck, Paris.
- MULLER Claude (1977), "A propos de de partitif", *Lingvisticae Investigationes* 1 p. 167-196.
- POSNER Rebecca (1987), "Creolization and syntactic change", *Papers From the 7th International Conference on Historical Linguistics*, A. Giacalone-Ramat, O. Carruba et G. Bernini, Jh. Benjamins, Amsterdam, p. 473-483.
- PRICE Glanville (1971), *The French language : present and past*. Edward Arnold, London.